

puisse trouver de précédents pour faire excuser la conduite qu'il a tenue dans cette circonstance.

Notre revenu nous est fourni par un tarif douanier. Beaucoup sont d'opinion que ce n'est pas la meilleure manière de prélever un revenu. Pour ma part, j'avoue franchement que je ne crois pas qu'il soit possible, à l'heure présente, ni d'ici à nombre d'années, d'assurer le revenu du pays par d'autres moyens. Mais que nous approuvions ou non ce système, que nous soyons libre-échangistes ou protectionnistes, nous avons toujours été d'accord à dire qu'un tarif, une fois adopté, ne doit pas être modifié à la légère.

Un impôt douanier ne doit être imposé qu'après mûre réflexion, en tenant compte du revenu qu'il est susceptible de produire et des conséquences qu'il peut entraîner, car un tarif douanier, même s'il n'est imposé qu'en vue du revenu, a nécessairement pour effet de modifier les conditions ambiantes et peut entraîner de graves conséquences. C'est pourquoi je dis qu'un tarif douanier ne doit jamais être modifié à la légère.

Sous le gouvernement précédent, nous avons une fois modifié le tarif en abolissant les droits sur la houille, à l'ouest du lac Supérieur, mais nous en avons donné la raison. L'Ouest était menacé d'une disette de houille et c'était pour éviter cette calamité terrible dans un pays où les hivers sont si rigoureux, que nous avons eu recours à ce moyen.

Mais qu'elle raison donne-t-on pour l'abaissement de droits décrété en juin dernier? Un bon jour, nous avons appris que les droits sur le ciment étaient réduits de moitié, et au mois de juillet, le "Canadian Courier" publiait à ce propos une lettre très instructive. L'auteur de la lettre affirmait que la réduction avait été faite, non pour des raisons politiques, non pour répondre à un besoin du pays, mais uniquement en vue d'exercer une influence sur le résultat d'une élection prochaine dans la Saskatchewan.

Je n'aimerais pas à émettre l'idée personnellement, bien que je n'aie pas grand confiance dans le Gouvernement. Mais l'accusation est portée par leur propre parti, et par conséquent, elle a plus de portée que si je l'avais faite. En juillet dernier, le "Canadian Courier" a publié cette lettre:

Le 10 mai 1912.

Au très honorable R. L. Borden.

Cher monsieur,—Il y a quelques semaines les personnes intéressées dans l'industrie du ciment ont reçu avis que certains membres de votre cabinet se disposaient à faire réduire les droits sur le ciment et divers autres articles, dans le seul but d'influencer les élections devant avoir lieu dans les provinces du Nord-Ouest. Messieurs Rogers et Cochrane étaient

L'hon. Sir W. LAURIER.

les principaux instigateurs, et selon les renseignements qui nous ont été donnés, l'idée était de procéder incessamment en votre absence, et en celle de M. Foster et de M. White. Un tel décret ne serait pas conforme à la doctrine du parti conservateur et serait contraire aux engagements de chacun des principaux membres de votre cabinet. Je puis dire qu'une députation des compagnies intéressées a obtenu il y a quelque temps une entrevue avec M. White et M. Foster, et leur a présenté notre cause. Les ministres ont gracieusement reçu la députation et lui ont assuré qu'il n'y aurait pas de réduction aux droits imposés sur le ciment.

Cependant, en lisant le numéro du "Daily World", de Toronto, d'aujourd'hui, j'y trouve une déclaration officieuse, portant que cette bonne doctrine conservatrice et les engagements personnels de presque tous nos ministres ont été ignorés et que toute l'industrie du ciment du Dominion est menacée de ruine et tout cela pour aider à l'élection de M. Rogers.

Un tel manque de parole de la part de votre cabinet est de nature à créer et créera le désastre du parti aux prochaines élections.

Vous agissez sur la prétention qu'une légère difficulté monétaire qui existe en ce moment dans l'Ouest est de nature à aider votre parti en ce moment. C'est peut-être vrai, mais vous deviez penser à l'effet que cela pourra produire dans l'Ontario et dans les autres parties du Dominion si vous faussez chemin au respect acquis à notre politique nationale et détruisez une industrie dans laquelle sont placés tant de millions de dollars. Notre compagnie compte plus de quatre cents actionnaires et le nombre total des actionnaires du ciment s'élève à environ dix mille. Je vous demande si vous y gagnerez à sacrifier ces dix mille citoyens, dont la plupart sont des partisans, en retour d'un piteux succès gagné par le sacrifice de principes que vous-mêmes et le parti conservateur avez préconisés depuis des années et qui vous ont placé dans l'enviable position que vous occupez à présent?

Personne n'est entré dans la carrière avec une renommée plus brillante ou des perspectives plus pleines de promesses. Conservateurs et libéraux vous admiraient également.

Manquer de parole ou l'amoindrir pour l'amour des mesquineries de vos ministres portera un coup fatal au parti conservateur.

Sir Wilfrid a maintenu l'unité en son parti par la fermeté de son administration et son attachement à ses engagements personnels et aux traditions de son parti. Mais dans un moment de faiblesse il s'est laissé tenter par Fielding, Paterson et le "Globe". Vous connaissez le résultat, son parti l'a déserté et les autres avec lui. Vous avez été élu pour remplir la place du grand homme d'Etat, sir John A. Macdonald, à la tête du parti conservateur; votre habileté, honnêteté et renommée sont connues du monde entier; il a les yeux tournés vers vous et se demande si vous aurez le commandement et la fermeté de caractère voulus pour dominer votre cabinet et ne pas lui permettre de vous jeter sur les récifs et dans le désarroi.

J'ai écrit ceci dans l'intérêt de la compagnie que je représente, et, en admirateur ardent, et en partisan inébranlable toute ma vie du parti conservateur, je suis persuadé